

Habilitation électrique B2-B2V-BR

Mis à jour le 11 juillet 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Travailler comme chargé de travaux d'ordre électrique.

Public visé

Salarié, Particulier, Individuel, Demandeur d'emploi.

Rythme

Temps plein

Durée en centre

16 heures

Validation

Attestation de fin de formation et d'acquis.

Avis pour l'habilitation électrique par l'entreprise.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Évaluation tout au long de la formation via le livret de formation.

Nombre de participants

10

Entrée et sortie permanente

Oui

Objectifs professionnels

- Travailler en toute sécurité sur des ouvrages et installations électrique,
- Intervenir sur l'entretien et le dépannage des circuits.

Contenu

A la suite de cette formation, vous serez en capacité de :

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de travaux ou de chantier ou d'exploitation électrique ou de consignation ou de son employeur
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective
- Préparer et diriger les travaux
- Rédiger et/ou compléter les documents propres aux opérations
- Réaliser une analyse préalable à l'opération
- Réaliser une intervention BT générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les EPI

Modalités pédagogiques

En présentiel.

Groupe dédié (effectif maximum 10 personnes).

Profil des intervenants

Professeurs de l'Education Nationale.

Formateurs expérimentés.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie participative et active.

Alternance de mises en situation pratiques et d'apports théoriques.

Moyens pédagogiques

Salle de technologie avec ordinateur.

Matériels électriques de mise en situation.

Atelier d'électrotechnique.

Durée

16h pour une formation initiale. 8 h pour un recyclage.

Délais et modalités d'accès

Nous contacter.

Habilitation électrique B2-B2V-BR

Financements possibles

23 € / H stagiaire en inter entreprise.
Tarif en intra sur devis.
Aide Individualisée à la Formation (AIF) Pôle Emploi.
Plan de développement des compétences.

Poursuite de parcours

Une fois la formation réalisée, l'entreprise peut donner une attestation d'autorisation de travail.

Référent handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un accompagnement spécifique pourra être réalisé après étude du dossier.

Réseau

- GRETA des Ardennes – Secteur Industriel Sedan
- 11 rue Jean Jaurès
08200 Sedan
- apprentissage.jbc@greta-ardennes.com
- 03 51 25 23 03
- SIRET : 19080008600026
- Numéro d'activité : 2108P000408